

INFORMATION PRESSE

Tsunami : cinq ans après, un rapport de l'UNICEF souligne les objectifs atteints en matière de secours et de reconstruction

Paris, 18 décembre 2009 – Cinq ans après le gigantesque tsunami qui s'est propagé dans tout l'océan Indien à la suite d'un tremblement de terre au large des côtes indonésiennes, l'UNICEF a publié un rapport présentant les résultats de ses programmes de secours et de redressement menés dans les huit pays touchés. Les événements tragiques du 26 décembre 2004 ont eu des effets destructeurs d'une ampleur sans précédent. Près de 230 000 personnes ont été tuées – des femmes et des enfants pour la plupart. Des communautés ont été dévastées, des moyens de subsistance anéantis, des maisons, des écoles et des centres de santé emportés par les flots. Mais du fait de l'ampleur même de la catastrophe et de la mobilisation massive des secours internationaux, de nombreuses possibilités de rétablir les services de base et de reconstruire en mieux ce qui avait été détruit se sont présentées.

La communauté internationale s'est engagée à verser 14 milliards de dollars des É.-U. aux opérations de secours et de redressement à mener dans les pays touchés par le tsunami et l'UNICEF a reçu 694,7 millions de dollars pour le tsunami, les trois quarts de cette somme ayant été recueillis par les comités nationaux.

Comme le rapport l'indique, des possibilités de reconstruire en mieux ce qui avait été détruit sont apparues non seulement dans le secteur des services de base – santé, éducation, eau et assainissement – mais également pour ce qui est de la sécurité des communautés vulnérables face aux catastrophes naturelles ou conflits violents et de la sécurité des enfants vulnérables.

En Indonésie, par exemple, « la mobilisation sans précédent de la communauté internationale face au tsunami a permis comme jamais auparavant de renforcer le processus de paix entre le Gouvernement indonésien et le Mouvement de libération d'Atje », peut-on lire dans le rapport, qui cite à ce sujet l'accord de paix signé entre les deux parties en août 2005. Au-delà des secours apportés immédiatement après le tsunami, les efforts de reconstruction de l'UNICEF portent à la fois sur les régions touchées par le tsunami et sur celles en proie à des conflits. Il s'agit là d'une décision stratégique visant à consolider la paix établie à la suite du tsunami.

En Thaïlande, les programmes de redressement ont contribué pour beaucoup à la mise en place de dispositifs nationaux de renforcement de la protection de l'enfance. Un système modèle d'observation de la protection de l'enfance a été instauré en 2007 pour analyser et suivre la situation des enfants rendus orphelins par le tsunami, ainsi que d'autres enfants en situation de vulnérabilité. Ce modèle a ensuite été étendu, de 27 sous-districts en 2007 à 36 en 2008. On envisage actuellement de le mettre en œuvre à l'échelle nationale.

Le rapport met également en évidence certains enseignements importants tirés des opérations de secours et de redressement. Il est par exemple essentiel de veiller à ce que les gouvernements, les organismes internationaux et les ONG partenaires coordonnent leurs activités, de façon à se compléter au lieu de faire double emploi. Il faut également faire en sorte que toutes les parties concernées soient mieux préparées à faire face à d'éventuelles situations d'urgence.

1/2

Pour de plus amples informations contactez :

Maud Saheb

Tél : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France
Direction de l'information
3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77
Facsimile : 01 44 39 77 78
www.unicef.fr

Au Myanmar, par exemple, les enseignements que l'UNICEF a tirés de la mobilisation à la suite du tsunami ont permis d'améliorer la préparation et les interventions menées dans d'autres situations d'urgence. À la suite du cyclone Mala et d'autres situations d'urgence de 2006, l'UNICEF a réussi à mobiliser et à livrer rapidement, dans les régions sinistrées, des produits de secours, dont des colis familiaux, des moustiquaires imprégnées d'insecticide et des médicaments essentiels destinés aux centres de santé. A la suite du cyclone Nargis en 2008, l'UNICEF a distribué des colis pour la survie des enfants permettant de traiter jusqu'à 600 000 crises de diarrhée, 300 000 cas de pneumonie et 60 000 cas de prévention d'hémorragie après un accouchement, et 6 200 cas de septicémie et de grave pneumonie néonatale. L'UNICEF a également apporté son appui à des programmes d'alimentation thérapeutique à mettre en œuvre dans les îlots de malnutrition aiguë sévère qui ont été repérés.

Les programmes de redressement se sont maintenant achevés dans certains pays, les activités de longue durée ayant été confiées aux autorités nationales ou intégrées aux programmes existants des bureaux de pays de l'UNICEF. Étant donné l'ampleur des activités de reconstruction à mener en Indonésie et à Sri Lanka, l'UNICEF continuera à appuyer ces activités jusqu'à la fin de l'année 2010.

* * *

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le SIDA. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

2/ 2

Pour de plus amples informations contactez :

Maud Saheb

Tél : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France
Direction de l'information
3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77
Facsimile : 01 44 39 77 78
www.unicef.fr